

Évaluation du programme de saines habitudes de vie Ferti-Santé chez les femmes obèses et infertiles

Numéro de la fiche : OPR-124

Sommaire

DIRECTRICE/DIRECTEUR DE RECHERCHE

Jean-Patrice Baillargeon, Professeur -
Département de médecine

Renseignements

jean-patrice.baillargeon@usherbrooke.ca

UNITÉ(S) ADMINISTRATIVE(S)

Faculté de médecine et des sciences de la santé
Département de médecine
Département de pharmacologie-physiologie

CYCLE(S)

2e cycle
3e cycle
Stage postdoctoral

LIEU(X)

Campus de la santé

Description du projet

L'infertilité touche environ 10-15% des couples. Un des facteurs de risque modifiable de l'infertilité est l'obésité, qui affecte 19% des canadiennes en âge de procréer. De plus, l'obésité réduit l'efficacité de la procréation médicale assistée (PMA) et augmente le risque de plusieurs complications de la grossesse et chez le nouveau-né, en plus de favoriser le développement précoce de l'obésité et du diabète chez ces enfants.

Question de recherche :

Est-ce que le programme interdisciplinaire d'adoption de saines HDV Ferti-Santé permet d'améliorer chez les femmes obèses et infertiles le taux de naissance vivante ainsi que la santé de la grossesse et du nouveau-né, par rapport aux soins habituels ?

Objectifs :

- 1) Évaluer l'efficacité du programme Ferti-Santé sur la fertilité, surtout les naissances vivantes;
- 2) Déterminer les impacts du programme sur la santé de la mère et celle du nouveau-né;
- 3) Déterminer les économies de coûts par naissance vivante du programme.

Exigences particulières:

Autonomie, fiabilité et rigueur. Excellent dossier académique. Maîtrise le français et l'anglais écrit et parlé. Aptitude pour le travail en équipe multidisciplinaire.

Discipline(s) par secteur

Sciences de la santé

Diététique et nutrition, Éducation

USherbrooke.ca/recherche

Financement offert

Oui

physique, Endocrinologie, Médecine
préventive et communautaire,
Obstétrique et gynécologie, Physiologie

La dernière mise à jour a été faite le 23 octobre 2020. L'Université se réserve le droit de modifier ses projets sans préavis.